

Chères et chers collègues,

Les 217 enseignant-e-s qui ont participé à la RIS Intersyndicale du mercredi 13 janvier 2021 ont validé et voté la motion et les revendications suivantes :

|  |
| --- |
| **Motion proposée et adoptée par les 217 participant – e -s à la RIS intersyndicale en visio du 13 Janvier 2021.**  Nous, enseignant – e - s du premier degré participant à la RIS intersyndicale en visioconférence du 13 janvier 2021, dénonçons :  - la mise en place contrainte, et sans appel au volontariat, des plans Français/Mathématiques, avec visites de « constellations de pairs » ou de conseillers pédagogiques dans les classes, sans aucune base réglementaire,  - l’insuffisance des moyens octroyés aux RASED afin de remplir les missions qui leur sont confiées,  - le recours aux contractuels et l’insuffisance de la dotation départementale dans le cadre de la crise sanitaire,  - les incohérences et les changements incessants dans les ordres et les contre – ordres émanant de la hiérarchie, et les déclarations officielles trop souvent reçues par les voies médiatiques, qui épuisent la profession et en particulier les directeurs et directrices d’école,  Nous exigeons :  - le retrait des plans de formations Français/Mathématiques et des constellations,  - des RASED complets, ce qui implique des créations de postes et des départs accrus en formation, - le recrutement immédiat des enseignants nécessaires sur la liste complémentaire et non l’emploi de contractuels, ainsi que l’augmentation de la dotation en postes pour la rentrée 2021,  - le respect sans réserve du droit syndical des personnels. |

Nous vous proposons de vous y associer en prenant position collectivement, en remplissant le document suivant et en l’envoyant à l’organisation syndicale de votre choix :

|  |
| --- |
| Nous, les …… enseignants de l’école ……………………………………………………..  de ………………………………………………………………………………………………………… ,  **soutenons les revendications de la motion** votée par les collègues ayant participé à la RIS Intersyndicale du mercredi 13 janvier 2021.  A ……………………………………………………. le………… janvier 2021 |